
Volume 6 - Numéro 1, 2013 - Dossier : L'Information Du Patient

L'Information Du Patient

Auteur



Dr Laurent Verzaux

Président de la SFR et

Secrétaire général de la FNMR

laurent.verzaux@wanadoo.fr

L'information du patient a toujours été une préoccupation majeure des médecins radiologues. Longtemps considérés seulement comme des techniciens utilisateurs d'appareils sophistiqués, cette préoccupation a pu ne pas être perceptible aux yeux du grand public. L'évolution du métier de médecin radiologue avec en particulier le développement de l'échographie et de la radiologie interventionnelle a sans aucun doute rapproché les médecins radiologues de leurs patients et favorisé les échanges d'information.

Les états généraux de la santé de 1998 ont aussi permis de changer la donne : les patients ont pris la parole pour exprimer leurs attentes, ils sont à l'origine des réseaux de cancérologie et des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP).

La Charte Des Dix Engagements Du Médecin Radiologue

C'est à l'issue de ces états généraux que la Fédération nationale des médecins radiologues a organisé vingt rencontres dans toute la France entre les médecins radiologues et les associations de patients qui ont abouti à l'écriture de la charte des dix engagements du médecin radiologue pour son patient :

1. Vous réserver un accueil convivial ;
2. Vous informer avant l'examen ;
3. Vous donner une explication en cas d'attente ;
4. Respecter votre confidentialité et votre pudeur ;
5. Avoir une attention particulière pour les personnes fragilisées ou dépendantes (personnes handicapées, personnes âgées...) ;
6. Vous donner une explication personnalisée des résultats ;
7. Utiliser avec vous un langage simple et non technique ;
8. Vous remettre vos résultats ;
9. S'intégrer dans une équipe de partenaires médicaux ;
10. Rester à votre écoute pour la qualité de notre service.

Le Référentiel De Certification

Pour aller plus loin, le conseil professionnel de la radiologie a travaillé à l'élaboration d'un référentiel de certification (Labélix*) dont le premier chapitre est consacré à l'information du patient et à son consentement avant la réalisation de l'acte décliné en sept items :

« 1. Le site d'imagerie assure au patient son accueil, son information et l'obtention de son consentement à réaliser l'acte d'imagerie.

- 1.1 Le site d'imagerie accueille les patients conformément à leurs besoins ;

- 1.2 L'accès et la circulation dans le site d'imagerie sont aisés ;
- 1.3 Le site d'imagerie recherche les facteurs de risques et informe les patients lors de la prise du rendez-vous ;
- 1.4 Le patient donne son consentement avant la réalisation de l'acte ;
- 1.5 Le site d'imagerie informe les patients lors de la réalisation et à l'issue de l'examen ;
- 1.6 Le site d'imagerie assure la confidentialité des échanges avec le patient et le respect du secret médical ;
- 1.7 Le site d'imagerie assure le confort et le respect de la pudeur du patient tout au long de sa prise en charge. »

Les Fiches d'Information Patient

Parallèlement et afin d'aider les médecins radiologues à répondre aux interrogations de leurs patients, la Société Française de Radiologie a élaboré et diffusé via son site les fiches d'information patient. Ces fiches régulièrement mises à jour permettent d'apporter aux patients une information précise en termes compréhensible sur les examens dont ils peuvent bénéficier.

Ces informations sont facilement accessibles sur le site de la SFR à la rubrique « le radiologue et son patient » ([Sfr.radiologie.fr /Grand Public](http://Sfr.radiologie.fr/GrandPublic)). Elles comportent des vidéos explicatives du déroulement d'examens comme la mammographie mais aussi d'examens plus sophistiqués telle la cimentoplastie vertébrale. Un effort particulier a été apporté au contenu de ces informations, une fois de plus, à la suite des échanges que nous avons eus avec les patients lors des journées françaises de radiologie 2011 dont le thème fut : « Le radiologue et son patient ».

En Conclusion

Depuis plus de dix ans, grâce aux échanges que nous avons su organiser avec les associations de patients, nous avons élaboré les outils qui permettent de mieux répondre aux attentes de nos patients. Pour autant des progrès restent à faire et il est nécessaire de rester vigilants car la charge de travail croissante des équipes dans un contexte de démographie contraignante pourrait mettre à mal les efforts engagés.

Par ailleurs, le déploiement inéluctable de la téléradiologie doit nous rendre encore plus vigilants en particulier en ce qui concerne l'information au patient, sur les conditions de réalisation de l'acte de téléradiologie, et son consentement à ce qu'il soit réalisé dans ce contexte. Ces nouveaux outils ne doivent pas perturber la qualité de la relation entre le médecin radiologue et son patient.

Published on : Tue, 17 May 2005